



Durée : 1 jour x 7 heures (uniquement théorie) Lieu : inter (centre Distel) / intra (site client)

PRÉ-REQUIS

- ❖ Lire, comprendre et parler la langue française

PUBLIC CONCERNÉ

- ❖ Uniquement le personnel d'encadrement.

OBJECTIFS

- ❖ Connaître la réglementation en vigueur des différents accès en hauteur (escabeaux, plates-formes, échelles, échafaudages roulants et nacelles élévatoires)
- ❖ Être capable de conseiller les opérateurs et de valider l'utilisation des accès en hauteur, ainsi que des équipements

LES + DISTEL

- ❖ Maximum 6/8 personnes par session
- ❖ Zone de présentation intérieure
- ❖ Salle de pause tout équipée
- ❖ Courrier de rappel : dates de recyclage

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Uniquement théorique

- ❖ Eléments statistiques et connaissance de la législation
- ❖ Présentation des différents accès en hauteur (escabeaux, plates-formes, échelles, échafaudages roulants/fixes, nacelles élévatoires) + EPI contre les chutes de hauteur
- ❖ Définition, risques, choix, utilisation et vérifications liés à chaque accès en hauteur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ❖ Dossier de formation, power point récapitulatif (vidéoprojecteur) et vidéos
- ❖ Etudes de cas et exercices théoriques
- ❖ Zone d'exercices intérieure

ATTRIBUTIONS FINALES

- ❖ Attestation de fin de formation
- ❖ Feuille de présence

RECYCLAGE
à adapter
en fonction
des acquis

